

Et on doit se mettre à genou devant ça ?

écrit par François des Groux | 13 juillet 2020

Adama Traoré : 17 procédures engagées à son encontre entre 2007 et 2016 pour vols, stupéfiants et viol sur son codétenu. Il a été incarcéré entre fin 2015 et début 2016.

Assa Traoré : Mise en examen pour diffamation (4 plaintes déposées).

Bagui Traoré : Condamné à 30 mois de prison ferme pour une série d'extorsions et d'escroqueries sur des personnes vulnérables en 2015-2016 (2018). Mis en examen pour tentative d'assassinat sur personne dépositaire de l'autorité publique (2017). Mis en examen pour trafic de stupéfiants (2017).

Samba Traoré : Condamné à 4 ans de prison, dont 30 mois ferme ferme pour violences avec arme (2018).

Serene Traoré : Condamné à 4 mois de prison ferme et 600 euros d'amende pour outrage à l'encontre de la maire de Beaumont-sur-Oise (2018).

Yacouba Traoré : Condamné à 18 mois de prison ferme pour avoir tabassé celui qui a accusé Adama de viol (2017). Condamné à 3 ans de prison ferme pour destruction par moyen dangereux d'un autobus, violence aggravée suivie d'incapacité n'excédant pas huit jours à l'encontre du chauffeur de l'autobus (2017). Condamné à une amende pour des faits de violence sur les militaires venus annoncer à sa mère la mort d'Adama en 2016 (2018)

Yssouphou (Youssef) Traoré : Condamné à 6 mois de prison ferme pour trafic de drogue (2017).

Illustration : Assa Traoré et les mâles du clan munis de leurs emblématiques fausses sacoches LVMH (liasses de billets et sachets d'herbe ?)

Adama, Bagui, Yacouba, Samba, Serene, Yssouphou (de nous ?), Assa : c'est donc devant ça que la gauche appelle les Français à s'humilier, à demander pardon, à s'agenouiller et à se prosterner ?

De Castaner à Najat Vallaud-Belkacem, de Mélenchon à Omar Sy, du Monde à Libé, tout le gratin politique et médiatique exige que nous mettions un genou à terre devant [la famille Traoré](#).

Un gang plutôt, un clan, une mafia, des Français de papiers baignant dans le trafic, la drogue, le vol et la violence. Franchement, qui voudrait « vivre-ensemble » avec ces gens ? Qui voudrait en être les voisins ?

D'ailleurs, on aimerait bien avoir les témoignages des victimes ayant subi cette famille. Pourquoi les médias ne s'y intéressent pas ?

Adama Traoré : 17 procédures engagées à son encontre entre 2007 et 2016 pour vols, stupéfiants et viol sur son codétenu. Il a été incarcéré entre fin 2015 et début 2016.

Assa Traoré : Mise en examen pour diffamation (4 plaintes déposées).

Bagui Traoré : Condamné à 30 mois de prison ferme pour une série d'extorsions et d'escroqueries sur des personnes vulnérables en 2015-2016 (2018). Mis en examen pour tentative d'assassinat sur personne dépositaire de l'autorité publique (2017). Mis en examen pour trafic de stupéfiants (2017).

Samba Traoré : Condamné à 4 ans de prison, dont 30 mois ferme ferme pour violences avec arme (2018).

Serene Traoré : Condamné à 4 mois de prison ferme et 600 euros d'amende pour outrage à l'encontre de la maire de Beaumont-sur-Oise (2018).

Yacouba Traoré : Condamné à 18 mois de prison ferme pour avoir tabassé celui qui a accusé Adama de viol (2017). Condamné à 3 ans de prison ferme pour destruction par moyen dangereux d'un autobus, violence aggravée suivie d'incapacité n'excédant pas huit jours à l'encontre du chauffeur de l'autobus (2017). Condamné à une amende pour des faits de violence sur les militaires venus annoncer à sa mère la mort d'Adama en 2016 (2018)

Yssouphou (Youssouf) Traoré : Condamné à 6 mois de prison ferme pour trafic de drogue (2017).

Val-d'Oise : Bagui Traoré condamné à 30 mois ferme pour l'extorsion de femmes vulnérables

Il était jugé ce mercredi avec trois autres personnes pour des faits commis entre 2015 et 2016. Ce dossier est à l'origine de l'intervention des gendarmes qui allait provoquer la mort d'Adama en juillet 2016, à Beaumont-sur-Oise.

Source : [Le Parisien](#)

L'étrange arrêt-maladie d'Assa Traoré

par Eriksen Seymour - 14 juin 2023

< 54K



10



La porte-parole du comité Vérité pour Adama était salariée de l'Oeuvre de protection des enfants juifs-Baron Edmond de Rothschild jusqu'en décembre 2019. Elle a milité pendant un an alors qu'elle était officiellement en arrêt-maladie.

Source : [Causeur](#)



Castaner, Vallaud-Belkacem, Mélenchon, Sy : volontaires pour *vivre-ensemble* avec le gang Traoré et leurs potes-racailles fournisseurs officiels de chichons du 95 ?